



Date de génération de ce justificatif : 01/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ECHO – Constitution de société

Référence : L025853

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 5 juillet 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Aux termes d'un acte sous seings privés en date à CARNAC du 21/06/2024, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes : – Dénomination : ECHO – Siège : Chemin de Kerivor, Pointe de Gourec – 56340 CARNAC – Durée : 99 ans – Objet : l'exercice d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural – Capital : 2 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire – Gérance : M. Christophe CALLEWAERT, demeurant à 2 rue des Alouettes – 50770 PIROU – Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire Pour avis La gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)